

# Prix de la meilleure réalisation architecturale médico-sociale

Deuxième édition

Avec le soutien de



Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Les partenaires :

ADEHPA - FEHAP - FHF - FNAQPA - Fondation Caisse d'épargne  
Oger international - PRO BTP - PG promotion - UNIOPSS

## A qui s'adresse le prix ?

A tous les établissements médico-sociaux autonomes ou rattachés à un établissement de santé accueillant des personnes âgées ou des personnes handicapées qui ont rénové tout ou partie de leurs locaux au cours des deux dernières années (2005, 2006, premier trimestre 2007) ou construit des places nouvelles (création ou extension). Les travaux doivent être terminés à la date de réception des dossiers et ils doivent avoir contribué à améliorer le confort des résidents et avoir concerné, au moins en partie, leurs chambres. Les seuls travaux de mise aux normes de sécurité ne seront pas pris en compte.

## Comment participer au concours ?

- Il est demandé aux candidats de retourner le dossier de candidature complet téléchargeable sur [www.fhf.fr](http://www.fhf.fr) ou sur simple demande à Isabelle Agez [i.agez@fhf.fr](mailto:i.agez@fhf.fr)
- Il devra être renvoyé en deux exemplaires avant le 15 mars 2008 (date de réception des dossiers).

## Comment sont attribués les prix ?

- Les dossiers seront examinés par un Jury présidé par Aymeric Zubléna et composé de représentants des partenaires de ce prix et d'experts choisis conjointement (architecte, programmiste, directeur, usagers, famille, ingénieur, soignants, élus, CNSA).
- Le jury examinera plus particulièrement les points suivants :
  - en quoi la réalisation architecturale répond-elle au projet de vie et de soins de l'établissement, lui-même conçu comme un lieu de vie ?
  - quelle qualité de vie offre-t-elle aux personnes y vivant (résidents et personnel) et aux personnes extérieures (les familles, visiteurs et intervenants extérieurs) ?
  - comment le projet favorise-t-il l'intégration de la structure dans la Cité ?
  - en quoi les espaces aménagés s'adaptent-ils à l'ensemble de situations de handicaps vécues par les personnes susceptibles d'y être accueillies, même les plus spécifiques, notamment liées à l'accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, de personnes autistes, d'adultes handicapés vieillissants... ?
  - en quoi le projet réalisé permettra-t-il à l'établissement d'être flexible et de s'adapter aux besoins futurs des résidents ?
  - comment a été abordée la problématique HQE\* dans le projet, notamment en termes d'économies d'exploitation et de développement durable ?
  - quel est le prix de revient de l'opération et son impact pour les finances individuelles et collectives ?

\* Haute Qualité Environnementale

## Quel est le prix ?

- Ce concours est doté de 12.000 euros par la CNSA. Le jury pourra décider d'accorder un prix spécial, avec le soutien de la Fondation Médéric Alzheimer, à une réalisation comportant un ou plusieurs aspects particulièrement intéressants du point de vue de l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.



Les prix seront remis à Paris, Porte de Versailles, le 27 mai 2008  
aux établissements et services lauréats, à l'occasion prochaine  
édition d'Hôpital expo qui se tiendra du 27 au 30 mai 2008



**Dossier de présentation pour la candidature  
au Prix de la meilleure réalisation architecturale médico-sociale**  
Le dossier devra parvenir **avant le 15 mars 2008** (date limite de réception)  
en **2 exemplaires** à l'adresse suivante :  
*Fédération Hospitalière de France - Pôle Organisation Sanitaire et Médico-Sociale*  
**Prix CNSA architecture - 1 bis rue Cabanis - CS 41402 - 75993 Paris cedex 14**  
Tél : 01 44 06 84 43 Fax : 01 44 06 84 45 E-mail : [i.agez@fhf.fr](mailto:i.agez@fhf.fr)

**Identité de la structure porteuse**

Nom de la structure .....

Sigle .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Télécopie : .....

Courriel .....

Nom et coordonnées du Président .....

Nom et coordonnées du Directeur .....

Coordonnées de la personne responsable du dossier .....

Date de création de la structure (mois / année) .....

Statut juridique précis de la structure .....

Nature des travaux .....

Nombre de personnes hébergées .....

Surface totale .....

Surface rénovée ou construite ..... dont ..... chambres

Espaces collectifs concernés .....

**Critères de sélection**

Les points suivants devront être explicités :

1. en quoi la réalisation architecturale répond-elle au projet de vie et de soins de l'établissement, lui-même conçu comme un lieu de vie ?
2. quelle qualité de vie offre-t-elle aux personnes y vivant (résidents et personnel) et aux personnes extérieures (les familles, visiteurs et intervenants extérieurs) ?
3. comment le projet favorise-t-il l'intégration de la structure dans la Cité ?
4. en quoi les espaces aménagés s'adaptent-ils à l'ensemble de situations de handicaps vécues par les personnes susceptibles d'y être accueillies, même les plus spécifiques, notamment liées à l'accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, de personnes autistes, d'adultes handicapés vieillissants... ?
5. en quoi le projet réalisé permettra-t-il à l'établissement d'être flexible et de s'adapter aux besoins futurs des résidents ?
6. comment a été abordée la problématique HQE\* dans le projet, notamment en termes d'économies d'exploitation et de développement durable ?
7. quel est le prix de revient de l'opération et son impact pour les finances individuelles et collectives ?

\* Haute Qualité Environnementale

**Pièces à fournir :**

- présentation écrite (10 pages recto maximum) répondant aux 7 critères présentés ci-dessus
- des plans fournis dans le cadre de la demande de permis de construire : masse, niveaux, au moins une coupe
- une notice architecturale descriptive du projet
- un tableau de surfaces par locaux
- des photos de la réalisation (au moins trois)
- éventuellement une vidéo sur support DVD (maximum 10 minutes)
- le projet d'établissement
- un résumé en une page maximum, exposant les principaux arguments pour être lauréat du prix CNSA